



## COMMUNE DE SOTTEVAST

### RENTREE SCOLAIRE

# 2010/2009

**INSCRIPTIONS** préalables à la Mairie à compter du 3 mai 2010 sur présentation du livret de famille **suivies** des **ADMISSIONS** les jours suivants :

#### ➤ ECOLE MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2005, 2006, 2007 et jusqu'au 31 août 2008 inclus (selon les places disponibles) **et sur rendez-vous (tél 02-33-41-92-11)** aux jours suivants :

- **Mardi 18 mai** : 16 h 30 à 17 h 30
- **Judi 20 mai** : 14 h 00 à 15 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 30
- **Vendredi 21 mai** : 16 h 30 à 18 h 00

*Pour les enfants nés en 2008, l'inscription se fera sous réserve de places disponibles. L'ordre d'entrée à l'école se faisant par date de naissance et non par date d'inscription.*

#### ➤ ECOLE PRIMAIRE :

*Inscription des enfants entrant en primaire et des nouveaux arrivants sur la commune*

- **Vendredi 21 mai** : 16 h 30 à 18 h 00

En cas d'impossibilité à cette date, prendre contact avec la Directrice (02-33-41-93-39)

#### Documents à présenter lors des admissions:

↪ **Certificat d'inscription de la mairie,**

↪ **Le carnet de santé** : Pour être inscrits dans une collectivité (crèche ou école) école, les enfants doivent obligatoirement être vaccinés contre les maladies suivantes : diphtérie, tétanos, poliomyélite Depuis le 17 juillet 2007, l'obligation vaccinale par le B.C.G. est suspendue, décret n° 2007-1111

↪ **Le certificat de radiation en cas de déménagement**

↪ Pour l'école maternelle : **deux photos d'identité.**

#### SERVICES COMMUNAUX (inscription en mairie avant le 2 juillet 2010)

- Garderie gratuite de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 00
- Restauration scolaire (forfaits mensuels ou repas occasionnels)
- Transport scolaire

